

## Département des sciences infirmières (DSI)

### GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX *AIDE-MÉMOIRE*

**Conception**  
Hélène Sylvain

**Mise à jour : Janvier 2017**  
Hélène Ouellet

---

Ce document est un aide-mémoire. Il ne prétend pas représenter toutes les particularités du guide de Provost, Alain, Leroux et Lussier (2016), il s'agit plutôt une synthèse. De plus, il n'est évidemment pas présenté selon les normes exigées d'un travail universitaire, mais comme un aide-mémoire pour vous aider à repérer l'information plus rapidement.

Pour toute question d'ordre méthodologique, ce sont les *Normes de présentation d'un travail de recherche* qu'il faut respecter (Provost et al. 2016). À noter que les pages, mises entre parenthèses dans le texte, réfèrent à la version 2016 du guide :

**Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2016). *Normes de présentation d'un travail de recherche*. (5<sup>e</sup> éd.). Trois-Rivières, QC: Les Éditions SMG.**

Il est demandé à toutes les professeures et tous les professeurs ainsi qu'à toutes les personnes chargées de cours du Département de sciences infirmières (DSI) de l'UQAR d'exiger que les travaux étudiants respectent cette méthode de présentation.

**Note de départ :** Se référer à l'appendice D du volume, pour la présentation d'un travail de session (travail court de moins de 15 pages et travail moyen entre 16 et 30 pages) ainsi qu'aux canevas pour travail de session, selon Provost et al., sur le site de la boîte à outils dans la section **Les étapes : Rédiger** <http://boiteaoutils.uqar.ca/> . Pour la présentation d'un essai, d'un mémoire au 2<sup>e</sup> cycle, se référer au canevas de l'UQAR fourni par le Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche.

**Un soutien indispensable pour les travaux universitaires :** Consulter le site de « La boîte à outils technopédagogiques en sciences infirmières pour toute autre information » <http://boiteaoutils.uqar.ca/>.

## MISE EN PAGE

---

### *Marges d'une page (p.24)*

4 cm (1,5 po) en haut et à gauche

2,5 cm (1 po) à droite et en bas

Au début de chaque partie ou chapitre : 4 cm (1,5 po) en haut

### *Interlignes (p.26)*

Double interligne : Texte

Simple interligne : Notes de bas de page

Citations de plus de 40 mots (*mises en retrait*)

Références

### *Présentation typographique (p.18-19)*

Impression en noir et blanc

Police de caractère : **12 points d'imprimerie**, préférez celles avec empattements (Times New Roman, Garamond, Palatino Lynotype)

Ne pas utiliser les polices excentriques comme « *Curly* » ou « *Mistral* ».

Utiliser toujours le même caractère : sobriété et uniformité dans la présentation.

### *Pagination (p.26)*

La pagination se place au coin supérieur droit, seule (sans tiret, oblique ni parenthèse). Toutes les pages sont comptées dans la pagination, mais elles ne doivent pas être toutes paginées.

Les pages qui sont comptées, mais non paginées : page titre, page remerciements, sommaire, première page de la table des matières, page titre et première page de chaque partie du travail, première page des références. Un tableau, ou une figure, qui occupe toute une page, en format paysage, est compté, mais non paginé (p.26).

Les pages liminaires sont paginées en chiffres romains minuscules (i-ii-iii-iv), les autres doivent être paginées en chiffres arabes (1-2-3-4) : La page titre débute à "i" (non paginée). La table des matières n'est pas paginée, mais constitue la page "ii" du travail de session (référer à l'appendice D de Provost et al. à la page 191). L'introduction constitue la page 1 du texte, en chiffre arabe, sans être paginée.

### *Alinéas et paragraphes (p.27)*

L'alinéa constitue une séparation entre une phrase et les phrases précédentes. Il s'utilise pour passer d'un groupe d'idées à un autre groupe d'idées. Le début d'un nouveau paragraphe est délimité par un alinéa de 5 à 7 espaces, c'est-à-dire de 1 à 1.2 cm à partir de la marge de gauche. Il existe toutefois des exceptions : le sommaire, la citation de plus de 40 mots et les titres et sous-titres.

Le paragraphe doit représenter une idée en soi. Quand on développe une autre idée, on change de paragraphe. Cependant, on ne fait pas un paragraphe avec une seule phrase.

### *Notes de bas de page (p.31-32)*

Les notes de bas de page apportent des précisions utiles à la compréhension du texte. Toute note de bas de page s'annonce par un numéro placé en indice supérieur après un mot. Votre logiciel de traitement de texte fait ce travail automatiquement. La numérotation redémarre à 1 sur toute nouvelle page (simple interligne, taille de 10 points).

## **PAGES LIMINAIRES**

---

### *Page titre (p.190)*

La page titre doit présenter les informations dans l'ordre suivant : le nom de l'institution, le type de travail, le nom du professeur à qui le travail doit être remis suivi du titre et le sigle du cours, le nom de l'étudiant, le titre du travail, la date au moment où le travail a été complété (appendice D).

### *Table des matières (p.45)*

Donne un aperçu de la structure générale du travail. La présentation est concise et annonce uniquement les divisions importantes de l'ouvrage. Il faut indiquer le numéro de la page où la division débute (il ne faut pas inclure la page où elle se termine). La première page de la table des matières n'est pas paginée, mais elle est comptée (page ii).

### *Liste des tableaux et des figures (p.45-46)*

S'il y a plus de deux tableaux ou figures dans le texte, il faut dresser une liste des tableaux ou de figures indépendante de la table des matières. C'est une autre table des matières spécifique qui se place immédiatement après la table des matières. Elle porte le titre : « **Liste des tableaux** » qui est centré, en gras et en haut de la page (4 cm).

## **CORPS DU TRAVAIL**

---

### *En général*

L'importance de chaque partie doit être reflétée dans l'espace qu'elle occupe. L'introduction et la conclusion ont environ la même valeur. Chaque partie ou chapitre doivent également avoir un certain équilibre dans le nombre de pages.

Il est habituellement recommandé d'éviter l'emploi abusif de la première personne du singulier, le « je », ou du pronom indéfini, le « on », dans le texte et d'utiliser plutôt la première personne du pluriel, le « nous », ou, encore mieux, la troisième personne du singulier, le « il ou elle » (voir section *La présentation littéraire*, p. 5-7).

### ***Introduction (p.47)***

L'introduction résume de façon préliminaire la structure même de l'ouvrage, ainsi que la démarche théorique et empirique utilisée par l'auteur. L'introduction comprend habituellement trois parties :

1. sujet amené : situe le sujet dans un cadre plus large, dans un contexte général
2. sujet posé : situe le sujet dans son cadre particulier (le sujet comme tel)
3. sujet divisé : présente les grandes divisions du travail

### ***Développement (p.47)***

Chaque chapitre présente une idée générale en soi et est complet par lui-même. Il possède une « mini-introduction » et une « mini-conclusion » (de type synthèse). La fin d'un chapitre annonce le prochain. Il en est de même pour les principales parties d'un chapitre. Les paragraphes s'enchaînent en respectant les règles de cohérence textuelle, c'est-à-dire que le texte présente un enchaînement logique des idées et qu'il y a absence de contradiction.

Trois critères généraux permettent d'évaluer un texte (réf. : Moffet, 1993) :

- **La précision** : dire tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut
- **La cohérence** : faire des liens suffisants entre les phrases, progression des idées, respect du sujet
- **L'originalité** : persuader le lecteur ou la lectrice que vous avez la bonne compréhension du sujet et que celle-ci sort de l'ordinaire

*Écrire c'est communiquer, mais c'est aussi convaincre, plaire et séduire!*

### ***Conclusion (p.70)***

Il s'agit d'indiquer si les objectifs de l'étude sont atteints. La conclusion doit mettre en évidence la valeur ou les particularités propres à l'étude réalisée. Elle peut également servir à promouvoir certains aspects de l'ouvrage jugés importants.

La conclusion doit ramasser l'essence du travail et conduire vers une ouverture, un élargissement de la perspective. Ce n'est pas la place pour l'autoévaluation, c'est-à-dire, de ressortir ce que ce travail a apporté à son auteur. La conclusion comprend habituellement deux parties :

1. L'**idée synthèse** reprend l'essentiel du sujet : Rappel des objectifs du travail et sommaire de ce qui a été accompli.
2. L'**idée-contexte** replace le sujet dans un contexte plus large (comme le sujet amené de l'introduction) et permet une ouverture (ou regard) sur le futur.

***Références*** (voir section suivante)

### ***Appendice (p.92)***

Supplément joint à la fin de l'ouvrage. Ce peut être un questionnaire, des résultats supplémentaires ou d'autres documents pertinents qui ont été utilisés lors du travail et qui complètent l'information contenue dans le texte. Son utilisation permet de ne pas alourdir le texte

inutilement. Tout appendice est référencé dans le texte (corps du travail). Le premier appendice référencé sera nommé *Appendice A*, le second, *Appendice B*, et ainsi de suite. Chaque appendice a un titre et est paginé en chiffre arabe.

## RÉFÉRENCES

---

### *Avant la rédaction (p.48-53)*

Lors de la lecture d'articles ou de volumes, ouvrez un fichier de références documentaires et inscrivez au fur et à mesure les références complètes. Si vous notez une phrase ou une idée : indiquez tout de suite l'auteur ou l'auteure. En fait, l'idéal est de créer la liste de références au fur et à mesure de la recherche documentaire quitte à faire du « ménage » lors de la rédaction.

Il existe le logiciel *EndNote*© qui est l'outil par excellence pour les références. Ce logiciel permet de consigner au fur et à mesure les références utilisées dans le texte et de les formater en liste de références à la fin de votre travail ce qui permet de sauver un temps immense. Ce logiciel peut être téléchargé directement à partir du site Web de la bibliothèque : <http://biblio.uqar.ca/services/categories/endnote/> . Si vous installez le logiciel, bien suivre les directives indiquées sur le site de la bibliothèque.

Tout travail de recherche au DSI comporte une *liste de références* et non une *bibliographie*. Il faut bien faire une distinction entre une bibliographie et une liste de références. Une bibliographie décrit un relevé des ouvrages pertinents à un sujet donné, sans impliquer que tous ces ouvrages aient été consultés ou mentionnés dans le manuscrit en question. Par contre, une liste de références ne doit contenir que les ouvrages qui ont été cités dans le manuscrit.

### *Les références dans le texte : la pensée de l'auteur ou de l'auteure (p.50)*

Les citations servent à rapporter textuellement les propos qu'un auteur ou qu'une auteure a émis dans un ouvrage. Il ne faut pas faire un usage abusif des citations. Si tel est le cas, le travail de recherche ressemblera davantage à des fragments d'informations copiés qu'à un travail de synthèse. Il faut toujours indiquer la source de nos références dans le texte. Sinon, c'est du plagiat<sup>1</sup> (c'est-à-dire indiquer comme sien ce qui est pris à autrui).

La **citation** correspond intégralement à ce qui est écrit dans l'ouvrage consulté. Si elle a moins de 40 mots, elle est incorporée au texte en la plaçant entre guillemets. Si elle a plus de 40 mots, elle se place en retrait dans le texte (cinq espaces à gauche et à droite), sans guillemets et à simple interligne. Dans tous les cas, il faut toujours préciser le nom de l'auteur, la date et la page précise d'où provient l'extrait.

---

<sup>1</sup> **Le plagiat** « consiste à s'appropriier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. » (*Petit Robert 1*, 2007). Au DSI, nous avons une approche « **tolérance zéro** » en ce qui regarde le plagiat. À l'UQAR, les sanctions contre le plagiat varient en fonction de la gravité de l'infraction. Pour plus d'information sur le sujet consulter [http://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/politiques\\_et\\_reglements/reglements/reglement5.pdf](http://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/politiques_et_reglements/reglements/reglement5.pdf) du Régime des études de 1<sup>er</sup> cycle (2015 : 30). Voir également à ce sujet le document « **Plagier c'est nul** » disponible sur le site du CAR <http://www.uqar.ca/car/outils/>, la vidéo de 4 minutes sur le sujet disponible sur le site de la bibliothèque de l'UQAR à l'onglet "aide à la recherche - PDCI", ainsi que le test de diagnostic (autodiagnostic) disponible au [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa\\_no\\_site=4481](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=4481)

L'évocation de **la pensée de l'auteur**. Lorsque l'idée, l'affirmation ou l'opinion que vous indiquez dans le texte provient d'un ouvrage, il faut en indiquer la source même si vous ne citez pas textuellement ce qui est écrit. L'indication de la source se fait en mettant le nom de l'auteur ou des auteurs et l'année de publication entre parenthèses.

**Exemples de références dans le texte** : (voir tous les exemples p. 48-50)

1. Si **plusieurs références sont citées dans une même parenthèse**, il faut les placer par ordre alphabétique et les séparer par un point-virgule.

De nombreux auteurs ont fait état des critères de rigueur en recherche (Dickson, Walker, & Bourgeois, 2006; Polit & Beck, 2008; Rolfe, 2006).

2. Si **seulement deux auteurs**, toujours les mentionner dans le texte :

Lévesque et Turcotte (2009) ressortent...

Il est évident que le devoir de mémoire doit prévaloir (Lévesque & Turcotte, 2009).

3. S'il y a **plusieurs auteurs** (moins de 6 auteurs), on cite le nom de tous les auteurs la première fois. Par la suite, on inscrit seulement le premier auteur suivi de « et al. » (qui est une abréviation latine de « *et alia* » signifiant « *et les autres* »). S'il y a six auteurs ou plus, on utilise le et al. dès la première fois. (D'où l'importance de bien respecter l'ordre d'apparition des auteurs ayant participé au manuscrit).

Première fois : Kérouac, Pepin, Ducharme et Major (2003) présentent un modèle.

Par la suite : Kérouac et al. (2003).

4. Habituellement, il est préférable d'utiliser des **sources primaires**. Toutefois lorsque l'auteur que vous désirez citer provient d'une autre source, il faut l'indiquer de cette façon : Nightingale (cité dans Dallaire, 2008) a identifié les.... (C'est la référence du livre de Dallaire qui est inscrite dans la liste des références à la fin).
5. Lorsque la référence est **entre parenthèses**, la date est séparée du nom par une virgule. S'il y a plusieurs auteurs, la perluète (&) relie le dernier nom à l'avant-dernier. Dans le cas de plusieurs ouvrages, les références sont séparées par un point-virgule (p.35) :

(Miller & Kearney, 2004)

(Goldberg, Chiang, Selina, & Hamarman, 2004)

(Eriksen, 1989; Flowers & Wilcox, 1988; Ouellet, Sylvain, & Bélanger, 2010)

### ***La liste des références en fin de texte (p.70-71)***

Au départ si vous avez utilisé **EndNote**, votre liste de références s'édite à la fin de votre texte. Si vous ne l'avez pas utilisé, voici quelques indications :

La liste de références ne contient que les ouvrages cités dans le texte. Les références s'inscrivent **par ordre alphabétique** sans division par volume, périodique ou autre document. Elle est présentée à simple interligne avec un interligne simple entre chaque référence.

L'année de publication est placée tout de suite après le nom des auteurs ou auteures. Les références doivent être complètes et écrites selon les règles. Tous les auteurs d'un même ouvrage doivent être mentionnés dans cette liste.

### **Exemples de présentation des références à la fin du texte (p.70)**

Voir tous les exemples p. 75 à 90.

#### **Livres**

Auteur, A. A. (année). *Titre du travail*<sup>2</sup>. Lieu de publication<sup>3</sup>: maison d'édition.

#### Un auteur

Barnum, B. S. (2008). *Nursing theory: Analysis, application, evaluation*. (8<sup>e</sup> éd.). Philadelphia, PA: Lippincott.

Meleis, A. I. (2010). *Transitions theory: Middle range and situation specific theories in nursing research and practice*. Toronto, ON: Springer.

#### Un auteur – Organisation

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2004). *Perspectives de l'exercice de la profession d'infirmière*. Montréal, QC: OIIQ.

Organisation mondiale de la santé. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ottawa, ON: Organisation mondiale de la santé (OMS) & Santé et Bien-être Canada.

#### Deux auteurs et plus

Alligood, M. R., & Marriner-Tomey, A. (2006). *Nursing theory: Utilisation & application*. (3<sup>e</sup> éd.). Toronto, ON: Elsevier.

Kérouac, S., Pepin, J., Ducharme, F., & Major, F. (2003). *La pensée infirmière*. (2<sup>e</sup> éd.). Laval, QC: Beauchemin.

#### Volume collectif

(avec des auteurs différents à chaque chapitre)

Dallaire, C. (Éd.). (2008). *Le savoir infirmier : Au cœur de la discipline et de la profession*. Montréal. QC: Gaëtan Morin Éditeur.

---

<sup>2</sup> Titre : en anglais, la première lettre du titre et du sous-titre sont en majuscules, et en français, seule la première lettre du titre est en majuscule, la première lettre du sous-titre étant en minuscule.

<sup>3</sup> Lieu de publication : comprend la ville et le symbole postal, pour le Canada et les États-Unis (ex. : QC pour Québec ou FL pour Floride). Si c'est à l'étranger, indiquer le pays du lieu d'édition.

## Chapitres de livres

Auteur, A.A., & Auteur, B.B. (année). Titre du chapitre. Dans Éditeur, A. Éditeur, B. & Éditeur, C. (Éds), *Titre du volume* (page du début –page de la fin). Lieu de publication: maison d'édition.

Sylvain, H., & Ouellet, N. (2009). La recherche en sciences infirmières, un moteur de développement des connaissances et d'évolution des pratiques. Dans C. Sliwka & P. Delmas (Éds.), *Profession infirmière : Quelle place et quelles pratiques pour l'avenir?* (pp. 133-149). Paris, France: Éditions Lamarre.

Richards, E., & Sayward, W. (2006). Motivation, compliance, and health behaviors of the learner. Dans S. B. Bastable (Éd.), *Essentials of Patient Education* (pp. 145-163). Toronto, ON: Jones and Bartlett.

## Articles de périodiques

Auteur, A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique* (en italique), *volume*(no), page de début-page de fin.

### Articles de périodiques (un auteur)

Fawcett, J. (2008). Advancing development of nursing theory: an innovative approach. *Journal of Advanced Nursing*, 63(5), 429-429.

Aucoin-Gallant, G. (1990). La théorie du *caring* de Watson : une approche existentielle-phénoménologique et spirituelle des soins infirmiers. *L'infirmière canadienne/Canadian Nurse*(Décembre), 32-35.

### Articles de périodiques (deux auteurs)

Roy, D., & Sylvain, H. (2004). La pratique infirmière en GMF et son contexte d'interdisciplinarité. *Perspective Infirmière*, 2(1), 17-26.

Hamilton, J., & Grant, B. (2006). Un programme de liaison rassurant en période d'attente. *Infirmière canadienne*, 7(3), 19-22.

### Articles de périodiques (trois à sept auteurs)

Goulet, C., Lampron, A., Morin, D., & Héon, M. (2004). La pratique basée sur les résultats probants. Partie 1 : Origine, définitions, critiques, obstacles, avantages et impact. *Recherche en soins infirmiers*, 76, 12-18.

Hagan, L., Mathieu, L., Talbot, L. R., & Landry, M. (2006). Une communauté virtuelle peut-elle soutenir l'exercice infirmier en GMF (Groupe de Médecine de Famille). *Perspective infirmière*, 3(4), 19-26.

### Articles de périodiques (plus de sept auteurs)

Wolchik, S. A., West, S. G., Sandler, I. N., Tein, J., Coatsworth, D., Lengua, L., ... Stewart, S. (2000). An experimental evaluation of theory-based mother and mother-child programs for children of divorce. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68, 843-856.



### Articles de journaux

Rioux-Soucy, L.M. (2009, 17 novembre). Les superinfirmières déchantent. *Le Devoir*, p. A3.

Gareau, B. (2009, 25 mai). Priorité à la première ligne [Opinion]. *La Presse*, p. A16.

### **Thèses ou mémoires**

Simard, A-M. (2009). *Vivre en région avec le VIH : le paradoxe de l'éloignement* (Essai de maîtrise inédit). Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Québec.

Lacombe, M. (2007). *Facteurs associés à la poursuite de l'allaitement maternel jusqu'à six mois de vie de l'enfant : Rôle des interactions mère-enfant, de la dépression postnatale et du tempérament de l'enfant* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, Québec.

### **Références électroniques (APA 6<sup>e</sup> édition)<sup>4</sup>**

Puisque la majorité des références utilisées dans vos travaux sont maintenant obtenues directement des sites Web, nous vous donnons plusieurs exemples qui vous seront utiles. La dernière édition de l'APA (6<sup>e</sup> édition) mentionne qu'il faut indiquer le numéro DOI (Digital Object Identifier, littéralement « identifiant d'objet numérique ») ou l'adresse Web afin de pouvoir retrouver facilement l'article ou la page en référence. Le guide Provost est présentement en révision pour respecter la nouvelle édition de l'APA.

Pour toutes les références, il n'est plus nécessaire d'indiquer la date de consultation du document électronique. Il faut toujours indiquer :

le numéro DOI (ex. : doi: 10.1111/j.1365-2702.2009.03048.x)

ou encore l'adresse du site Web (ex. : <http://www.uqar.ca/index.asp>)

S'il y a des raisons de croire que la version d'un document ou l'adresse électronique d'un document pourraient être modifiées, il est pertinent d'ajouter la date où cette source a été consultée (Provost et al. 2016).

### Article avec un DOI (7 auteurs et moins)

Honghong, W., Jun, Z., Ling, H., Xianhong, L., Fennie, K. P., & Williams, A. B. (2010). Effects of nurse-delivered home visits combined with telephone calls on medication adherence and quality of life in HIV-infected heroin users in Hunan of China. *Journal of Clinical Nursing*, 19, 380-388. doi: 10.1111/j.1365-2702.2009.03048.x

### Article avec un DOI (8 auteurs et plus)

Park, I. S., Song, R., Oh, K. O., So, H. Y., Kim, D. S., Kim, J. I., ... Ahn, S. H. (2010). Managing cardiovascular risks with Tai Chi in people with coronary artery disease. *Journal of Advanced Nursing*, 66(2), 282-292. doi: 10.1111/j.1365-2648.2009.05134.x

### Article sans DOI

Watson, J. (2001). Caring for Health. *Journal of Advanced Nursing*, 34(3), 417-417. Repéré à <http://www3.interscience.wiley.com/journal/118486802/home>

---

<sup>4</sup> American Psychological Association [APA] (2010). *Publication Manual of the American Psychological Association*. (6<sup>e</sup> éd., 3<sup>e</sup> impr.) Washington, DC: Auteur. Accessible à : <http://www.apastyle.org/manual/index.aspx>

Bryan, S. N., & Katzmarzyk, P. T. (2009). Patterns and trends in walking behaviour among Canadian adults. *Canadian Journal of Public Health*, 100(4), 294-298. Repéré à <http://journal.cpha.ca/index.php/cjph/issue/view/267>

Article électronique provenant d'une revue sur Internet **seulement**, avec libre-accès

Allard, N. (2008). Évaluation d'une intervention infirmière sur la douleur, le fonctionnement quotidien et la détresse émotionnelle suite à une chirurgie d'un jour chez des femmes atteintes d'une lésion suspecte du sein. *L'infirmière clinicienne*, 5 (1), 52-62. Repéré à <http://revue-inf.uqar.ca/Parution2008.htm#Article7>

Article électronique provenant d'une revue sur Internet avec libre-accès

Beaucage, C., Cardinal, L., Kavanagh, M., & Aubé, D. (2009). La dépression majeure en première ligne et les impacts cliniques des stratégies d'intervention : une revue de la littérature. *Santé mentale au Québec*, 34(1), 77-100. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/029760ar>

Article en format html (sans numéro de pages)

Bigras, N., Blanchard, D., Bouchard, C., Lemay, L., Tremblay, M., Cantin, G., Guay, M.-C. (2009). Stress parental, soutien social, comportements de l'enfant et fréquentation des services de garde. *Enfances, Familles, Générations*, 10. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/efg/2009/v/n10/037517ar.html>

Rapport gouvernemental

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2005). *Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : Un défi de solidarité*. Québec, QC: Gouvernement du Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2005/05-830-01.pdf>

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2008). *Politique de périnatalité 2008-2018, un projet porteur de vie*. Québec, QC: Gouvernement du Québec. Repéré à [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)

Page provenant d'un site Web

AIIC. (1999). Formation infirmière. Formation continue. Repéré à [http://www.cna-nurses.ca/CNA/nursing/education/continuing/default\\_f.aspx](http://www.cna-nurses.ca/CNA/nursing/education/continuing/default_f.aspx)

Statistique Canada. (2009). Estimation de la population canadienne. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090929/dq090929b-fra.htm>

## ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION D'UN TRAVAIL<sup>5</sup>

H.Sylvain – DSI/UQAR

Critères	Exc	Bien	Ins
<u>Mise en page</u> (p.24) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Uniformité et harmonie dans l'ensemble du travail</li> <li>▪ sobriété dans le choix de la police</li> <li>▪ taille des caractères : 12 points</li> <li>▪ marges : 4 cm (1,5 po) en haut et à gauche; 2,5 cm (1 po) à droite et en bas</li> <li>▪ double interligne, sauf quelques exceptions (p.26)</li> <li>▪ pagination (p.26) numérotation en haut à droite</li> </ul>			
<u>Page de présentation</u> (p.38 et appendice D p. 190) Comprend les 5 informations requises			
<u>Table des matières</u> (p.45) Les pages sont indiquées à la fin de la ligne précédées d'un trait de points Les titres sont identiques à ceux dans le texte			
<u>Introduction</u> (p.47) Comprend trois parties : sujet amené; sujet posé; sujet divisé			
<u>Corps du travail</u> (p.47) Présentation adéquate et logique des idées en fonction de la précision, la cohérence et l'originalité			
<u>Conclusion</u> (p.70) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend 2 parties : idée synthèse; idée contexte</li> </ul>			
<u>Références</u> (p.70) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le texte : « auteur (date) » <u>en tout temps</u></li> <li>▪ À la fin : écrites selon les normes de l'APA (Provost et al., 2016)</li> <li>▪ Respecte les indications du texte en appendice</li> </ul>			
<u>Présentation générale</u>			

<sup>5</sup> À partir des normes de Provost, M.A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2016). *Normes de présentation d'un travail de recherche*, (4<sup>e</sup> éd). Trois-Rivières, QC: Les Éditions SMG.